

Laurent Denel

████████████████████  
████████████████████  
59830 Louvil

Monsieur le commissaire enquêteur

Louvil, le 28 juillet 2022

Objet : enquête publique dans le cadre de la modification du PLU

Monsieur,

Nous habitons aujourd'hui dans un village traversé par une route départementale (RD94) qui est la seule voie d'accès à Louvil. Malgré les évolutions des habitudes de travail liées à l'augmentation du télétravail et à la baisse des déplacements professionnels, cette départementale est saturée au heures de bureau tous les jours de semaine. L'offre de transport en commun n'étant pas adaptée aux besoins des travailleurs, chacun prend sa voiture et rare sont les co-voitureurs. Or aujourd'hui pour une maison vendue, on constate une moyenne de 2,5 voitures. Dès que les adolescents sont en âge de conduire, une nouvelle voiture arrive dans le foyer. En effet les transports en communs ne permettent pas d'autres liaisons que le collège ou le lycée de secteur. De plus l'absence de liaisons cyclables sécurisées rend très difficile les déplacements cyclistes.

Même si je comprends tout à fait la nécessité de construire de nouveaux logements pour pallier la croissance de la population, je déplore que les projets aient été conçus sans anticiper les évolutions climatiques et sociétales. Il est aujourd'hui question des détruire des parcelles cultivées pour construire des maisons individuelles en nombre. Or nous savons qu'il faut absolument conserver des terres cultivées pour continuer à nourrir la population dans des enjeux où nous voyons que l'internationalisation à outrance des marchés pose des problèmes d'approvisionnement ne cas de conflit. Nous savons également que l'habitat partagé, les éco-quartiers avec une gestion des consommations des ressources naturelles comme l'eau et l'énergie représentent l'avenir.

Il est aussi question de faire venir de nouveaux habitants dans un village qui ne possède aucune infrastructure : il faut se déplacer en voiture dès qu'on a besoin de quelque chose, que ce soit en matière de santé, de loisir, de travail et d'achats (1 commerce de bouche et 3 fermes vendant leur production). Il n'y a rien d'existant pour la petite enfance, les ados ou les seniors.

Est-il possible de concevoir un projet non pas en fonction de ce qui se fait aujourd'hui, mais de ce qui devrait être fait dans 20 ans ?

En espérant que vous tiendrez compte de ces éléments dans votre rapport, veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Laurent Denel

